



ZARATH OU LES ARCANES DU SOPHISTE

(APUL., *APOL.* 24, 10)

EMMANUEL PLANTADE

Résumé

Accusé de magie, Apulée se défend en mentionnant le nom africain du village où vit l'un de ses accusateurs, Sicinius Æmilianus. L'article commence par une synthèse de ce qu'on peut savoir du mot (graphie, étymologie, statut grammatical) et du lieu qu'il désigne. Il montre, ensuite, comment l'énonciation du toponyme participe à une contre-attaque qui vise à annuler l'accusation de barbarie que subit l'accusé. L'emploi du mot est généralement analysé comme un trait d'ironie, mais il recouvre, en plus, un jeu complexe sur la prononciation de l'accusateur dont l'accent punique est présenté, par dérision, comme une prétention à la maîtrise du grec attique. Ce jeu implique de faire référence à des auteurs remis à la mode au II^{ème} siècle (Plaute, Catulle). Enfin, ce jeu subtil sur la prononciation de Sicinius Æmilianus est mis en perspective dans une réflexion sur l'identité culturelle du sophiste, lequel rejette clairement le punique, fétichise le latin et dissimule soigneusement sa langue maternelle vernaculaire, le libyque.

Abstract

Facing charges of witchery, Apuleius defends himself by mentioning the name of the African village where one of his accusers, Sicinius Aemilianus, lives. The article begins with a summary of what should be known about the word (spelling, etymology, grammatical status) as well as the place it refers to. It goes on to show how the utterance of the name is, in fact, used as a counterattack that aims to invalidate the charge of barbarism that faces the accused. The word, which is generally analyzed as a stroke of irony, covers though a complex game on the pronunciation of the accuser whose Punic accent is presented derisively, rather, as a claim to the mastery of Attic Greek. This subtle game involves making reference to authors brought back into fashion in the second century (Plautus, Catullus). In the end, the

paper attempts to put into perspective this game on the pronunciation of Sicinius Aemilianus in a reflection on the cultural identity of the sophist, who clearly rejects the Punic, fetishizes Latin and carefully conceals his vernacular native language, the Libyan.

En 158-159, la ville côtière de Sabratha, en Tripolitaine, a vu juger un procès en magie, dont témoigne le discours *Pro se de magia* (ou *Apologia*) écrit par Apulée. Fait remarquable: dans cette affaire, l'accusé n'est autre que l'avocat de la défense. Selon son adversaire principal, Æmilianus, il aurait capté l'amour de Pudentilla, son épouse richissime, grâce à des pratiques de magie érotique¹. Dans la première partie du discours, Apulée, qui risque à la fois sa réputation d'orateur et sa vie, recourt à une confrontation de son éthos à celui de son accusateur officieux Sicinius Æmilianus (*Apol.* 23-24): c'est là que surgit, comme un trait rhétorique fatal, un toponyme barbare qui est le nom d'un bourg rural de la côte de Tripolitaine. Dans le présent texte, je voudrais étudier les enjeux rhétoriques et identitaires auxquels a pu renvoyer son insertion dans le discours².

1. Le mot barbare

Apulée, *Apol.* 24,10: *Cur ergo illa protuli? ut mihi tu, Æmiliane, minus posthac suscenseas, potiusque ut ueniam impertias, si per neglegentiam forte non elegi illud tuum Atticum Zarat(h), ut in eo nascerer.*

« Pourquoi donc ai-je exposé tout cela? C'est pour que, désormais, toi, Æmilianus, me poursuives moins de ta vindicte, et, au contraire, m'accordes ton pardon, si – sans doute par négligence – je n'ai pas élu ton illustre cité attique de **Zarat(h)** pour y naître. »

La graphie exacte du toponyme est un problème. Le *Nouveau Gaffiot* indique les deux graphies possibles, Zarat ou Zarath. L'*Oxford Latin Dictionary* ne connaît pas ce mot. Butler/Owen et Vallette impriment *Zarath*, graphie de la majorité des manuscrits. Plus récemment, Hunink suit plutôt l'édition canonique de Helm et choisit *Zarat* qui est la graphie des deux plus anciens

¹ VALLETTE 1971, p. XXII-III; HARRISON 2000, p. 41: « Prosecutions for malevolent magic in general were clearly common enough in Roman law and notionally at least carried the death penalty, and the allegations about love-philtres clearly made against Apuleius brought the case within the scope of Sulla's *lex Cornelia de sicariis et veneficis* (cf. Justinian *Inst.* 4. 18. 5). »

² Ma gratitude va à NEDJIMA PLANTADE qui m'a soutenu au cours de cette recherche sur la prononciation d'Apulée, en me poussant à clarifier mes hypothèses et en me faisant partager sa connaissance des langues amazighes.

manuscrits, F (*Laurentianus* 68, 2) et φ (*Laurentianus* 29, 2). Pour justifier leur choix, Butler/Owen et Vallette se réfèrent à la graphie de l'adjectif dénomiatif dérivant du toponyme, lequel est justement employé un peu auparavant dans le discours d'Apulée (23, 6 *Zarathensem*)³. L'adjectif semble clairement soutenir la graphie Zarath. Étrangement, Hunink ne discute pas cet argument. Pour aller dans son sens, on pourrait néanmoins ajouter qu'Apulée serait alors la seule source latine à transmettre ce toponyme, relativement fréquent en Afrique du Nord antique, avec un -th⁴. Mais on doit aussi prendre en compte le fait que Ptolémée (*Geogr.* 4, 2, 32) évoque une cité de Maurétanie césarienne qui se rattache à la même famille toponymique, en rapportant d'ailleurs deux graphies concurrentes, dont la seconde traduit une emphase sur la consonne finale : Ζάραθα (ἢ Ζάρατθα). La question n'est donc pas facile à trancher, car il n'est pas exclu qu'Apulée déforme à dessein la prononciation usuelle de la syllabe finale.

Le toponyme *Zarat(h)* désigne un bourg des environs d'Œa, en Tripolitaine⁵. On ne sait rien de spécifique sur ce lieu, mais le mépris réel qu'Apulée affiche à son égard ne permet pas d'en inférer la pauvreté⁶. Au contraire, les données archéologiques révèlent une région agricole notoirement prospère dès le Haut Empire⁷. Cette région a subi une forte empreinte punique, mais *Zarat(h)* est indubitablement un nom libyque (berbère antique)⁸, même si les éditeurs du *Pro se de magia* ne semblent guère s'en soucier. À partir des formes attestées dans la toponymie antique et du lexique des dialectes amazighes (berbères) modernes, C. Múrcia reconstruit le libyque *zārāt, qui peut signifier « les figes » ou « la figueraie » et correspond au mot *tazart* en amazigh moderne⁹. Il s'agit d'un nom de lieu bien attesté dans l'Antiquité et toujours

³ VALLETTE 1971 *ad. app.* ; BUTLER/OWEN 1914, p. 67 : « Fφ give Zarat but the adjective in c. 23 is Zarathensis, which suggests that Zarath is the correct spelling here. »

⁴ Voir PELLEGRIN 1949, p. 73 et MÚRCIA 2010, 1, p. 468.

⁵ Le *Nouveau Gaffiot* place le bourg en Maurétanie césarienne, peut-être par confusion avec la Ζάραθα que Ptolémée (*Geogr.* 4, 2, 32) situe dans cette région. *Contra* BUTLER/OWEN 1914, p. 63 : « It can have nothing to do with the Mauretanian Zaratha mentioned by Ptolemaeus. »

⁶ MORESCHINI 1990, p. 120, n. 3 : « Zarath dovrebbe essere, a giudicare dal disprezzo con cui ne parla Apuleio, un misero villaggio presso Oea. » Extrapolation qui semble venir de BUTLER/OWEN 1914, p. 63 : « The site is unknown. From the contempt with which Apuleius speaks of it, it is presumably a small village near Oea. » Même idée chez HUNINK 1997, 2, p. 80 et HARRISON 2000, p. 62, n. 63.

⁷ Synthèse sur la région d'Œa à l'époque romaine dans MATTINGLY 1995, p. 201-205.

⁸ PELLEGRIN (1949, p. 73) considère cette origine libyque comme suffisamment fondée, alors qu'il est ailleurs prompt à voir des origines lointaines dans la toponymie de Tunisie ou d'Algérie, notamment à propos de l'étymologie du toponyme Madaure (1949, p. 120), rattachée à une racine « aramaéenne » contre toute vraisemblance. Voir plus récemment MÚRCIA 2010, 1, p. 438-439. *Contra* HARRISON (2000, p. 62) qui évoque « un nom évidemment punique », sans d'ailleurs justifier cette assertion.

⁹ MÚRCIA 2010, 1, p. 438-439.

présent dans le Maghreb moderne, d'autant plus crédible qu'à l'époque d'Apulée, le bourg se trouve sur un territoire où le latin s'implante progressivement face au punique et à l'amazigh (toujours important en milieu rural), transition qui ne sera achevée qu'au siècle suivant¹⁰.

A priori, l'emploi de ce mot barbare, dans le discours d'Apulée, ne peut être considéré comme un barbarisme ni de la part de l'orateur lui-même ni de celle du locuteur cité (Sicinius Æmilianus). En effet, il ne s'agit pas d'une faute portant sur un mot qui compromette la *latinitas* de l'énoncé, selon la définition grammaticale généralement admise à l'époque¹¹. Quelques décennies avant le discours *Pro se de magia*, Quintilien (*O.I.* 1, 5, 8) reconnaît qu'il y a barbarisme « ethnique » (*gente*), lorsqu'on fait un emprunt lexical sauvage à une autre langue que le latin : *si quis Afrum uel Hispanum Latinae orationi nomen inserat* (« si on introduit un nom africain ou hispanique dans le discours latin »)¹². Mais, d'après les exemples qu'il donne – parmi lesquels on ne trouve aucun africanisme¹³ – la catégorie ne saurait s'appliquer aux noms propres (anthroponymes, théonymes, toponymes), qui conservent leur irréductible étrangeté à travers l'Empire. Il reste, bien entendu, que le mot *Zarat(h)* charrie avec lui une étrangeté évidente, qui en fait un magnifique support de trait rhétorique.

2. Le contexte rhétorique: aventurier barbare vs. paysan minable

Apulée use du toponyme libyque dans le cadre d'une tactique rhétorique qui a pour objet de contrer une attaque de l'accusation visant son éthos¹⁴.

¹⁰ Voir MÚRCIA 2010, vol. 3, carte linguistique n°3 et BRADLEY 2012, p. 14.

¹¹ Sur la notion, voir HOLTZ 1981, p. 137-143, AX 2011, p. 157-158. Dans la tradition latine, la notion apparaît avec la *Rhétorique à Hérennius* (4, 17).

¹² Voir encore un autre passage de QUINTILIEN, *IO* 11, 3, 30-31 : *neque rusticitas neque peregrinitas resonet*. L'exclusion de la *peregrinitas* (qualité de ce qui est étranger) et de la *rusticitas* (qualité de ce qui n'est pas urbain) dans le discours de l'orateur est déjà présente chez CICÉRON (*de orat.* 3, 44 *nihil sonare aut olere peregrinum hanc sequamur, neque solum rusticam asperitatem sed etiam pergrinam insolentiam fugere discamus*). Cf. BIVILLE 2010, p. 583.

¹³ MÚRCIA 2011, p. 123 a trouvé un exemple de barbarisme ethnique africain dans un texte grammatical bien postérieur : PS.-AUGUSTIN, *GLK* 5, 496, 10 *barbarum autem, si alicuius gentis uerbum est non receptum, ut si quis dicat in latino sermone dellas pro carice, quod utique punicum est*. De manière assez typique, l'auteur du manuel grammatical identifie ce mot comme punique, alors qu'il est aisément attribuable au libyque grâce au témoignage des langues amazighes modernes, comme le montre Múrcia. Voir aussi la vaste recherche sur le lexique africain passé en latin menée par ADAMS 2007, p. 522-564.

¹⁴ HARRISON 2000, p. 62 : « Apuleius' praise of his *patria* and associated self-praise is not self-generated but a reply to the allegations of the prosecution. »

Grâce à la contre-argumentation d'Apulée, il est loisible de reconstruire en négatif l'éthos que ses accusateurs ont tenté de lui imposer¹⁵.

D'après eux, il serait pauvre (*Apol.* 23, 1), ce qui ferait de lui, selon un topos bien connu, un chasseur de patrimoine¹⁶. Et, surtout, il viendrait d'une région reculée de l'empire (*Apol.* 24, 1) où la pratique de la magie barbare serait nécessairement monnaie courante. Pour fonder ce grief, l'accusation peut s'autoriser d'un discours prononcé par Apulée où l'accusé se déclarait lui-même « demi-Numide et demi-Gétule ». Il est probable que l'accusation a dû alors malicieusement tirer partie de ce document en mentionnant de surcroît le nom de la cité d'origine de l'accusé. En effet, le bénéfice de ce trait devait être double ; il assignait Apulée à son origine barbare¹⁷ et il renforçait le grief d'amoralité par le motif de la « mixité » (au sens du latin *nothum*), conçue comme une véritable « bâtardise », autre topos bien connu. La défense consiste, avant toute chose, à éliminer le toponyme qui enchaînait l'accusé à son origine barbare, en lui substituant un syntagme inoffensif (*Apol.* 24, 1 *patria mea*)¹⁸, auquel succède plus loin un autre substitut nettement mélioratif (*Apol.* 24, 7 *splendidissima colonia*). Ensuite, l'orateur essaie de présenter le propos, incontestable, qu'on lui impute comme une simple indication géographique (*Apol.* 24, 1 *De patria mea uero, quod eam sitam Numidiae et Gaetuliae in ipso confinio meis scriptis ostendi scis* ; « Mais, au sujet de ma patrie, tu sais que mes propres écrits indiquent qu'elle est limitrophe de la Numidie et de la Gétulie »). Évidemment, cette tactique est fondée sur la vraisemblance, car la cité qu'Apulée ne veut pas nommer se situe bien aux confins de la Numidie, mais le fait qu'il éprouve, immédiatement après, le besoin de se référer à un précédent historique illustre (*Apol.* 24, 3-4) pour annuler l'accusation de « bâtardise » semble bien indiquer qu'il ne se fait guère

¹⁵ FICK 1991, p. 17.

¹⁶ HUNINK (1997, 2, p. 79) fait remarquer à raison que la réfutation de ce grief de pauvreté est loin d'être complète : « Still, Apuleius does not present himself simply as a man of means (as judge Maximus probably was) : in 23, 2-3 he vaguely points to his great expenses due to travel and study and to financial support of others. So we are left with a rather confusing impression : Apuleius is, in a way, both poor and rich. On the whole, he presents himself as a man who does not come from a poor family, but leaves all details concerning his finances largely unclear. »

¹⁷ Fait noté dans FINKELPEARL 2009, p. 26 : « In the *Apology*, Apuleius tends to characterise Pudens and Aemilianus as *barbari* (10; 44 ; 66 ; 87 ; 91), but, a fact less noted, they have done the same to him. »

¹⁸ Dans un autre contexte, Apulée emploie encore une formulation vague qui a pour but d'opérer un rattachement forcé de Madauros, cité des confins numides, à l'orbite culturelle de Carthage : *Flor.* 18, 15 *Ita mihi patria in concilio Africae, id est uestro* « En effet, ma patrie a aussi sa place au concile d'Afrique, c'est-à-dire à votre concile [à vous, gens de Carthage] ». FINKELPEARL (2009, p. 24) analyse aussi ce passage comme une tension argumentative destinée à montrer le lien entre Carthage et Madaure. *Contra* NICOLINI (2011, p. 33, n. 63) qui lit un passage qui suit (*Flor.* 18, 36) comme une allusion directe à « l'identité ethnique et culturelle d'Apulée ».

d'illusion sur l'efficacité de cette manœuvre. Il faut donc penser, malgré Harrison¹⁹, que le document invoqué par les accusateurs avait bien trait à l'origine ethnique de l'accusé, non à la situation géographique de cette colonie mystérieuse qu'Apulée n'appelle jamais par son nom²⁰. D'ailleurs, il ne se contente pas de rappeler l'ascendance mi-perse mi-mède de Cyrus l'ancien, il va jusqu'à s'autoriser du modèle d'Anacharsis, le fameux Scythe philosophe (24, 6), ce qui n'aurait pas de pertinence si la question de l'origine ethnique n'était pas en jeu. Il claironne aussi son patriotisme numide (*Apol.* 24, 7-8), ce qui laisse soupçonner que son origine gétule a quelque chose de très embarrassant dans le contexte du procès.

En effet, deux siècles auparavant, Salluste (*Iug.* 80) pouvait caractériser les Gétules de l'époque de Marius comme un peuple « farouche et inculte, ignorant de la gloire romaine » (*genus ferum incultumque...ignarum nominis Romani*)²¹. Pour un Romain lettré de l'époque antonine, comme Claudius Maximus²², le proconsul présidant le tribunal, cet ethnonyme évoque le roi Iarbas, un personnage qui n'est pas absolument négatif dans le chant IV de l'*Énéide*, mais qui présente, pour la cause de l'accusé, le défaut rédhibitoire d'être redouté par la femme qu'il convoite, à savoir la reine Didon :

*Quid moror ? An mea Pygmalion dum moenia frater
destruat, aut captam ducat Gaetulus Iarbas ?* (*Æn.* 4, 325-326)

« Que m'attarderai-je ? Jusqu'à ce que Pygmalion, mon frère, mes murs / détruise, ou que, captive, m'emmène le Gétule Iarbas ? » (trad. Klossowski).

Il est vraisemblable que l'association d'Apulée au nom des Gétules faisait partie de la tactique de l'accusation, parce qu'ils ne devaient pas, *a priori*, avoir bonne presse auprès d'un proconsul d'Afrique, les autorités romaines ayant été

¹⁹ HARRISON 2000, p. 4-5 : « Apuleius' own characterization of himself as *seminumidam et semigaetulum* (*Apol.* 24) seems to refer to the geographical position of Madauros on the border of Numidia and Gaetulia rather than to his own ethnic identity » ; point de vue repris dans LEE 2005, p. 4. *Contra* CÈBE 1989, p. 820 ; MATTINGLY 1995, p. 29 ; ISAAC 2004, p. 145, et, plus clairement encore, FINKELPEARL 2009, p. 27, qui montre déjà que l'enchaînement des arguments dans ce passage ne favorise pas la thèse de HARRISON.

²⁰ Le nom de sa cité natale n'est connu qu'indirectement (*APUL. Met.* 11, 27 ; *AUG. Ep.* 102, 32 ; *Ciu.* 8, 14, 2). Pour un aperçu plus complet des sources antiques sur ce sujet, voir VALLETTE 1971, p. VI-VII et HARRISON 2000, p. 1, n. 3.

²¹ Pour PAUL (1984, p. 200), l'idée d'un *genus ignarum nominis Romani* est assez exagérée, compte tenu de l'ancienneté de la présence romaine en Afrique. Je pense, cependant, qu'elle est intéressante parce que révélatrice de l'approximation rhétorique que peut se permettre un historien romain à propos de populations réputées nomades.

²² D'après HARRISON (2000, p. 45-46), tout porte à croire que le Maximus du procès est bien Claudius Maximus, consul en 142 et précepteur stoïcien de Marc-Aurèle.

confrontées à des révoltes de leur part au cours du premier siècle de notre ère²³. Enfin, pour Hunink, il est même clair qu'on pouvait aisément leur imputer la pratique de la magie, en raison de leur éloignement des centres urbains romanisés²⁴.

Donc, selon ses accusateurs, Apulée devait être un aventurier barbare, sans feu ni lieu, prêt à tout pour arriver et accaparer des patrimoines, spécialement à l'usage de la magie dont les Gétules étaient nécessairement de grands amateurs, en tant que barbares farouches²⁵.

Pour sa part, Apulée a cherché à retourner les traits qu'on lui destinait contre l'accusation. Sa principale victime est Sicinius Æmilianus, qu'il cherche à présenter comme un paysan minable, donc aigri et avide. Il est possible qu'à ce stade l'orateur fasse allusion à la réputation d'aigreur envieuse des gens d'Oea, en rivalité permanente avec la cité voisine de Lepcis Magna²⁶. Toujours est-il que, dans la grande tradition de l'humour polémique de Cicéron, l'orateur africain a tenté de broser de lui un portrait à la fois comique et inquiétant, qui discrédite fondamentalement sa parole²⁷. Il le caractérise comme le propriétaire de terres insignifiantes (23, 6 *agellum Zarathensem*), labourant seul, sans esclaves, à l'aide d'un petit âne (23, 6 *solus uno asello...exarabas*). L'éthos ainsi construit inclut trois aspects cohérents : la pauvreté (impliquant la cupidité), la rusticité (soulignée par l'association avec l'âne), ainsi que la barbarie (adjectif toponymique). La cupidité est bien le trait principal, puisqu'il est réitéré et amplifié (*Apol.* 23, 7) quand Apulée, faisant une fois de plus usage de sa culture littéraire, compare son adversaire au Charon cupide de Virgile (*Æn.* 6, 298-304)²⁸. Comme le note

²³ Les habitants de Lepcis Magna ont d'ailleurs érigé un monument commémorant la victoire romaine (*provincia bello getulico liberata*) à l'issue de la révolte de 3-6 impliquant des Gétules nommés *Cinithi* (MATTINGLY 1995, p. 89). DESANGES (1998, p. 3065 avec TACITE, *Ann.* 4, 24, 3 et 26, 4) mentionne leur rôle dans la révolte de Tacfarinas, dans les années 17-24.

²⁴ HUNINK 1997, 2, p. 82 : « Prejudices against provincials from remote inland regions, who are operating in secret, are likely to have raised suspicions of magic ». Cet auteur renvoie à FICK 1991, p. 17-18, mais le passage invoqué ne dit pas cela, il se borne à évoquer les haines qui peuvent exister entre habitants de diverses régions de l'Afrique romaine. Les sources gréco-romaines ont toujours éprouvé des difficultés à cerner cette population, de sorte que l'historiographie moderne est également confrontée à un double problème d'identification et de localisation des Gétules ; cf. DESANGES 1998, p. 3064-3065 et MATTINGLY 1995, p. 46.

²⁵ Éthos ainsi condensé par HARRISON (2000, p. 61) : « Apuleius is a free-booting nobody from nowhere. »

²⁶ Cette rivalité a atteint un point culminant lors de l'année 70, quand la Legio III Augusta a dû intervenir, « officiellement pour une affaire de bornage » (LE BOHEC 2005, p. 64). Yann LE BOHEC insiste aussi (*ibid.*) sur la « jalousie entre villes voisines » en tant que cause de conflit sous-estimée par les historiens.

²⁷ HARRISON 2000, p.44.

²⁸ BUTLER/OWEN 1914, p. 64 ; HUNINK 1997, 2, p. 81 ; HARRISON 2000, p. 61.

Hunink (1997, 2, p. 81), cette association vient compléter la comparaison avec la figure tragique de Thyeste, qui intervient un peu avant (*Apol.* 16, 7). Ce travail rhétorique, systématique et implacable, sur le portrait moral de l'adversaire est repris à la fin du chapitre suivant, où intervient justement le nom toponymique qui nous intéresse.

3. Prononciation et humour polémique

Pour Apulée, l'énonciation du toponyme barbare *Zarat(h)* répond, on l'a vu plus haut, à une nécessité de la défense : il s'agit de répliquer, terme à terme, à l'adversaire, et de lui retourner le grief de barbarie. La prononciation de ce nom doit, avant tout, occulter la mention préalable de la cité natale de l'accusé²⁹.

En première lecture, l'ironie du passage (*Apol.* 24, 10 *ut mihi tu, Æmiliane, minus posthac suscenseas, potiusque ut ueniam impertias, si per negligentiam forte non elegi illud tuum Atticum Zarat (h), ut in eo nascerer*) est fondée sur l'association d'un village inconnu d'Afrique avec l'Attique, pays de la culture par excellence³⁰. Il s'agirait donc pour l'orateur de mettre en exergue la rusticité de Sicinius Æmilianus par une sorte d'oxymore. Il est d'ailleurs probable, pourrait-on ajouter, que ce contraste ait été topique en milieu grec, comme le laisse penser la lecture d'un fragment de Philostrate³¹ : « si ces lettres te semblent trop intelligentes pour provenir de la campagne, ne t'en étonne pas, car nous ne sommes pas des cultivateurs libyens ou lydiens, mais des gens de l'Attique! » Tout cela est incontestable, mais le jeu me paraît autrement plus complexe. En

²⁹ Actuellement, il existe un certain consensus autour de la forme *Madauros*, retenue par S. GSELL (1922) sans doute en raison de son analogie avec la forme moderne du toponyme. Toutefois, il faut rappeler qu'on a aussi arbitrairement appelé cette cité *Madaura*, et que le *Nouveau Gaffiot* postule un toponyme *Madauri*, qui implique que le toponyme serait en fait un nom ethnique. PELLEGRIN (1949, p. 120) isole une partie du nom pour le rattacher à une étymologie « araméenne » (*m'dor*, « habitation ») sans que l'on comprenne bien comment une cité isolée aux confins de la Numidie pourrait avoir subi une telle influence de la culture syrienne. Je ne connais pas de recherche étymologique portant sur l'origine libyque de ce nom. Il n'est pas interdit de penser que le toponyme *Madauros* soit lui-même la transcription latine d'un nom libyque qui serait justement analogue (ou identique) au nom moderne *Mdaourouch*.

³⁰ MORESCHINI 1990, p. 123, n. 11 : « Detto come ironia : l'Attica era la ragione di Atene, cioè la culla della civiltà e del buon gusto » ; FINKELPEARL 2009, p. 26 : « Apuleius goes on to mention sarcastically the birthplace of Aemilianus: *illud tuum Atticum Zarat*, effectively meaning 'I suppose your hometown Zarat is Attic' ».

³¹ Il s'agit d'une citation des *Lettres de la campagne* rapportée par Claude Élien ; je la cite ici d'après SWAIN 1995, p. 83, n. 49. La rusticité libyque opposée à l'hellénisme est d'ailleurs un des ressorts de l'autopromotion, travestie en modestie, chez Fronton, quand il écrit justement en grec à Domitia Lucilla : ἐγὼ δὲ Λίβυς τῶν Λιβύων τῶν νομάδων, « pour ma part, je suis un Libyen du genre nomade », i.e. « Numide » (*Ep.* 24, 9 Van den Hout).

effet, l'attaque contenue dans la phrase présente plusieurs aspects et il reste à expliquer comment, concrètement, du point de vue sonore, le mot barbare se prête à une pareille ironie.

Avant d'analyser l'humour polémique dont est porteur le toponyme, voyons les autres traits que contient la phrase.

Une forme d'ironie est déjà présente à travers la feinte aménité dont fait preuve l'orateur au début de la phrase, car il n'est ni logique ni vraisemblable que l'attitude d'Apulée à l'égard de son adversaire se transforme radicalement, compte tenu des attaques qu'il a déjà formulées (*Apol.* 16, 7 ; 23, 6-7). L'ironie de cette bienveillance inopinée est donc bien perceptible par le public et constitue la mise en attente d'une surprise spectaculaire : « C'est pour que, désormais, toi, Æmilianus, me poursuives moins de ta vindicte, et, au contraire, m'accordes ton pardon... ». De fait, le venin vient dans la queue sous la forme d'un paralogisme (choisir son lieu de naissance) par lequel Apulée parodie le mode de raisonnement de son adversaire rustique³², ainsi que d'un énoncé hyperbolique qui a clairement un caractère burlesque : « ton illustre cité attique de Zarat(h) ». Pour un Romain cultivé, comme l'orateur lui-même et le proconsul avec lequel il tente d'établir une connivence, l'alliance de l'adjectif *Atticum* et du nom barbare est une incongruité absurde. Si l'on se réfère à Quintilien, l'association de ces deux termes qui est mise au compte de l'adversaire, est déjà un barbarisme, non pas grammatical mais éthique, dans le sens où il trahit une forme d'*insolentia* (« impudence »)³³. C'est bien la parole outrecuidante de Sicinius Æmilianus que parodie l'orateur. Il faut, par conséquent, s'attendre à ce que la prononciation adoptée pour le toponyme soit justement celle de ce personnage comique.

Hunink a essayé de rendre compte du travail d'Apulée sur la prononciation du toponyme, en montrant l'étrangeté du nom et son lien avec des phonèmes grecs, mais son explication me semble trop partielle, ce qui tient à la graphie qu'il a choisie (cf. notre partie 1), mais aussi à une vision trop restrictive du contexte linguistique de l'époque, car ce dernier fait interagir quatre langues parlées dans l'Afrique du Nord antique (libyque, punique, grec, latin), réalité qui, bien sûr, n'est pas intelligible si l'on s'en tient à la vision minorante du libyque que propose F. Millar³⁴. Ainsi, il propose : « I may add that even the initial letters A

³² À mon avis, l'explication de HUNINK (1997, 2, p. 85) ne va pas assez loin : « a heavily sarcastic remark, doubtless intended to raise a laugh, if only for the ludicrous idea of choosing one's birthplace ».

³³ *IO* 1, 5, 9 : *Alterum genus barbari accipimus, quod fit animi natura, ut is, a quo insolenter quid aut minaciter aut crudeliter dictum sit, barbare locutus existimatur.* CICÉRON (*de orat.* 3, 44) a déjà l'expression *peregrina insolentia*.

³⁴ La position de MILLAR sur la langue libyque est un rien contradictoire : 1968, p. 128 « The non-Punic native language will here have the neutral name 'Libyan', a mere label since no ancient literary source names it at all. For convenience the relatively limited evidence for Libyan will be considered first » ; p. 129-130 « we can hardly be wrong in presuming that it was not in any sense a language of culture, and it remains still to be shown that it was a

and Z, the first and last letters of the Latin alphabet, seem to convey some of the sarcasm. [...] It may lie specifically in the grandiloquent combination (as with Greek alpha and omega), or alternatively, in the marginal and ever dubious position of Z. As is well known, that letter was added only in the Augustan period, but was felt to be largely foreign to the Latin alphabet.³⁵ » Certes, le Z était en latin un marqueur de *peregrinitas*, de qualité étrangère, mais je ne pense pas qu'il soit pertinent de psychologiser l'analyse en prêtant une grandiloquence particulière à l'association de deux phonèmes grecs. Je crois plutôt qu'Apulée veut ridiculiser son adversaire en montrant son ignorance du grec, langue que lui-même utilisait dans sa correspondance avec son épouse, Pudentilla (*Apol.* 82-84).

Mon idée générale est que l'ironie d'Apulée vise ici la prononciation du toponyme par Sicinius Æmilianus, non pas le toponyme barbare, c'est-à-dire libyque, en tant que tel.

Il n'est pas inutile, tout d'abord, se faire une approximation de la prononciation usuelle du toponyme dans les territoires d'Afrique du Nord qui n'ont pas subi une influence massive de la langue punique, c'est-à-dire les régions extérieures à la *fossa regia* ou éloignées des côtes. C'est possible grâce à la phonétique historique de l'amazigh (berbère). On a vu plus haut que C. Múrcia reconstitue un libyque **zārāt* dont les phonèmes consonantiques devaient être le /z/ (fricative dento-alvéolaire sonore), le /r/ (liquide alvéolaire battue), le /t/ (occlusive alvéolaire sourde)³⁶. La prononciation libyque du mot entier serait alors /za: rat/ selon le code de l'API³⁷. La graphie Zarath, inusitée ailleurs que dans certains manuscrits du discours d'Apulée, apparaît donc comme inadéquate du point de vue de ce qu'on sait du libyque. De plus, la prononciation libyque du toponyme n'a rien qui choque l'oreille gréco-romaine. Cependant, il faut se rappeler que le locuteur, Sicinius Æmilianus, dont Apulée imite probablement la prononciation par dérision, est malgré son nom un cultivateur de culture libophénicienne qui devait certainement avoir un accent punique, et donc ajoutait des traits phonétiques locaux à cette prononciation libyque.

À mon avis, l'idée d'Apulée est ici de ridiculiser la rusticité punique du locuteur en la travestissant en prétention d'atticisme. Mais comment fonder dans des faits phonétiques précis ce qui n'est encore qu'une hypothèse ? Autrement dit,

language in current ordinary use at all »). Plus récemment sur les langues de l'Afrique du Nord antique, voir CHAKER 1980-1981, MÚRCIA 2010, vol. 3 (cartographie linguistique), MÚRCIA 2011.

³⁵ HUNINK 1997, 2, p. 85 avec n. 3.

³⁶ MÚRCIA 2010, 2, p. 953.

³⁷ C'est la syllabe initiale qui doit probablement porter l'accent. En amazigh de Kabylie, l'accentuation fonctionne différemment selon que l'on a affaire à des formes nominales ou verbales. Dans les formes nominales, l'accent mélodique concerne apparemment la syllabe pénultième. Cf. CHAKER 1991, p. 6-8.

comment les faits de prononciation punique peuvent-ils être rattachés à des βαρβαρισμοί ? C'est tout l'enjeu des paragraphes qui suivent.

Le phonème initial du toponyme donne sans doute déjà lieu à un jeu sur le ridicule de la prononciation de Sicinius Æmilianus, parce qu'il implique dès l'abord un aspect hellénisant, comme l'a d'ailleurs bien remarqué Hunink. Cette dimension du mot n'a pas pu échapper à l'orateur, lequel maîtrisait les deux langues légitimes de l'Empire, comme il l'énonce au début du discours, en mettant cette affirmation au compte de ses accusateurs (*Apol. 4 tam Graece tam Latine dissertissimum*)³⁸. En l'occurrence, le jeu était d'autant plus tentant et facile que la prononciation adéquate du /z/ grec n'était pas à la portée de tous³⁹. On sait que les Romains ont introduit la lettre Z dans leur alphabet pour transcrire les emprunts au grec, à partir du premier siècle avant notre ère⁴⁰. Selon Quintilien (*IO 12, 10, 27-28*), le phonème noté par ce signe devait produire un effet particulièrement doux et plaisant pour une oreille latine. Or, il est probable que Sicinius Æmilianus le prononçait plutôt sous la forme d'une affriquée /zd/ ou /dz/, attestée en punique⁴¹, suscitant ainsi le rire des doctes de l'assistance.

La consonne rhotique médiane (*Zarath*) n'est guère significative, car ses modes d'articulation en latin, en punique et en grec devaient être assez proches⁴². L'orateur ne pouvait pas facilement en tirer d'effet.

En revanche, le phonème consonantique final parachève et valide la stratégie ironique de l'auteur, parce que c'est lui qui met le mieux en valeur l'ignorance rustique de Sicinius Æmilianus en la rattachant à un pseudo-atticisme de prononciation. La graphie *Zarath* semble bien destinée à évoquer un punicisme. En effet, le nom latin de la capitale punique (lat. *Carthago*, pun. **Karthado*) contient déjà une aspiration notée par la graphie th (graphie concurrente *Kartago*)⁴³. Plus pertinemment encore, on peut penser à des mots puniques qui comportent le -th en finale dans leur transcription latine. C'est le cas dans l'épigraphie : *myntsyfth* (« stèle »)⁴⁴. Et c'est surtout le cas dans un précédent littéraire fameux, à savoir quand Plaute, un auteur important pour les lettrés romains du II^e siècle, fait parler Hannon, un Carthaginois, dans sa langue native,

³⁸ FINKELPEARL 2009, p. 18 ; HUNINK 1997, 2, p. 22-23.

³⁹ Voir BIVILLE 1990, p. 135-136 pour l'éventail phonétique des prononciations latines du signe Z. L'auteur précise (p. 135) : « Pendant toute la latinité, ζ a présenté la valeur [z], tout au moins dans les milieux hellénisés ».

⁴⁰ BIVILLE 1990, p. 101.

⁴¹ KRAHMALKOV 2001, p. 21.

⁴² /r/ : pour le punique, KRAHMALKOV 2001, p. 25, pour le latin et le grec BIVILLE 1990, p. 65. Pour une vision un peu différente de l'articulation du /r/ latin, voir PULTROVÁ dans le présent numéro d'*Eruditio Antiqua*.

⁴³ BIVILLE 1990, p. 351.

⁴⁴ Exemple cité dans KRAHMALKOV 2001, p. 22.

se servant, à des fins de dérision, de ce trait phonétique étrange pour un locuteur du latin : *Poen.* 930 *Yth alonim ualonuth sicorathi sycamom syth*⁴⁵. La graphie que les manuscrits récents déduisent de l'adjectif dénominatif, quoiqu'écartée par Hunink, acquiert donc une crédibilité, eu égard à la stratification linguistique qu'a connue la région d'Oea.

Du point de vue des doctes, l'efficacité comique du jeu sur l'aspiration finale tient au fait que le /th/ (occlusive alvéolaire aspirée) est effectivement commun au grec attique⁴⁶ et au punique⁴⁷, ce qui suffit à donner quelque vraisemblance à l'accusation d'affectation d'atticisme. Or l'usage de ce phonème en fin de mot ne peut être *réellement* attique, puisque les mots grecs ne se terminent pas ainsi⁴⁸. En bref, le son peut paraître attique, mais sa localisation dans le mot est évidemment barbare, d'où la force de l'oxymore ironique *Atticum Zarath*.

Nouvel Hannon de Plaute, Sicinius Æmilianus est aussi un nouvel Arrius de Catulle. On sait que le poème 84 de cet auteur est fondé sur l'aspiration ridicule par laquelle Arrius, souvent identifié comme une créature de Crassus⁴⁹, déforme les mots latins, qu'ils soient ou non des emprunts au grec : *chommoda* vs. *commoda*, *hinsidias* vs. *insidias*, *Hionios* vs. *Ionios*. Catulle visait ainsi l'ignorance du personnage⁵⁰, peut-être issu d'une lignée servile (84, 5 *sic liber auunculus eius*)⁵¹. Il faut rappeler que l'épigramme de Catulle était ancrée dans un véritable débat concernant le statut grammatical de l'aspiration qui a agité les doctes romains au I^{er} siècle avant notre ère et dont il subsiste quelques traces ailleurs que chez Quintilien⁵². On a pu interpréter cette aspiration initiale comme une mode hellénisante, une façon de donner à son latin une couleur distinguée,

⁴⁵ Sur l'intégration du punique dans le texte latin : SZNYCER 1967. ROCHETTE (1997, p. 44) indique que ce passage de Plaute se situe dans la lignée de l'archer scythe d'Aristophane (*Thesm.* 1001-1225). Il s'agit dans les deux cas de rire du discours d'un étranger ; mais l'archer scythe parle grec avec des fautes, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

⁴⁶ BIVILLE 1990, p. 61.

⁴⁷ KRAHMALKOV 2001, p. 22.

⁴⁸ Cependant, on trouve des bourgs nommés Ζάραξ en Laconie et en Eubée. Cf. LYC., *Alex.* 373 ; PAUS. 3, 21, 7 ; 3, 24, 1. Ces toponymes ne sont justement pas attiques.

⁴⁹ FORDYCE 1961, p. 373-374 ; cf. CIC. *Brut.* 242.

⁵⁰ CIC. *Brut.* 243 : *hic enim rebus infimo loco natus et honores et pecuniam et gratiam consecutus etiam sine doctrina sine ingenio in patronorum aliquem numerum peruenerat.*

⁵¹ Si la leçon *liber* est la bonne dans le v. 5 (84, 5 *sic liber auunculus eius*).

⁵² THOMSON 1997, p. 512 ; CIC. *Orat.* 160 ; GELL. *NA* 13, 6, 3 ; il y a aussi des présomptions que César ait traité le sujet dans son *De Analogia*. La question du classement des barbarismes touchant l'aspiration, évoquée par DONAT (*Ars Mai.* 3, 1, 654 Holtz = GLK 392, 19 *Totidem modis etiam per adspirationem deprehenditur barbarismus, quem quidam scripto, quidam pronuntiationi iudicant adscribendum*), remonte sans doute aussi au premier siècle, c'est-à-dire à Varron, à travers Paléon, selon HOLTZ 1981, p. 144, n. 53.

mais elle comporte en même temps un aspect rustique (Nigidius Figulus *in* Gell. NA 13, 5, 3 *rusticus fit sermo, inquit, si adspires perperam* « quand on prononce avec une aspiration fautive, dit-il, cela donne un accent campagnard »)⁵³. À mon sens, c'est justement cette ambiguïté qui a servi de modèle à Apulée pour travestir plaisamment le punicisme de Sicinius en atticisme. D'ailleurs, dans le poème de Catulle, l'aspiration touche systématiquement l'initiale, alors que le jeu d'Apulée regarde la consonne finale; ce déplacement du jeu sur l'aspiration constitue un indice du rapport intertextuel d'*aemulatio* qui unit les deux auteurs.

Catulle est bien un auteur canonique, auquel Apulée fait fréquemment référence dans son discours *Pro se de magia*, nommément ou non (*Apol.* 6, 5 ; 10, 3 ; 11, 2 ; 43, 5 ; 74, 6). Il y a donc une forte vraisemblance que l'idée de jouer sur l'aspiration de son adversaire lui ait été soufflée par ce poème renommé, auquel Quintilien fait d'ailleurs allusion quand il évoque les aspirations fautives⁵⁴.

Ainsi, ce qui apparaît, de prime abord, comme un simple oxymore, l'association incongrue de l'adjectif *Atticum* et du substantif *Zarath*, se révèle être un jeu littéraire complexe fondé sur la prononciation locale d'un toponyme, activant des références à des auteurs anciens, comme Plaute ou Catulle, et complétant l'éthos de Sicinius par de nouvelles associations ridicules, d'abord avec un « petit Carthaginois », ensuite avec une créature de Crassus, d'origine sociale infime. Il est d'ailleurs envisageable que le toponyme *Zarat(h)* implique d'autres jeux sémantiques qui nous échappent encore⁵⁵.

4. Les arcanes du sophiste : la langue cachée

Évidemment, cette interprétation de la prononciation du toponyme n'a pas de sens, si l'on croit que la langue maternelle d'Apulée était le punique, car ce

⁵³ Sur la complexité sociolinguistique du phénomène d'aspiration dans la latinité de l'époque de Catulle, voir BIVILLE 1990, p. 263-265 et p. 272-273.

⁵⁴ *IO* 1, 5, 20 *Eruptit breui tempore nimius usus, ut 'choronae', 'chenturiones', 'praecones' adhuc quibusdam inscriptionibus maneant, qua de re Catulli nobile epigramma est.* HOLTZ (1981, p. 144) remarque que l'exemple de *chorona* est repris par les grammairiens tardifs Charisius et Diomède.

⁵⁵ On peut, par exemple, formuler l'hypothèse qu'au delà du jeu sur la prononciation, l'énonciation de *Zarat(h)* constitue une allusion savante qui serait seulement intelligible pour Claudius Maximus, le proconsul philosophe. Cette allusion serait tout à fait cohérente avec la stratégie de contre-attaque d'Apulée (voir partie 2), dans la mesure où elle lierait l'accusateur lui-même à la pratique de la magie. En effet, *Zarat(h)* pourrait renvoyer à l'anthroponyme Ζαράτας, le maître chaldéen de Pythagore (ARISTOX. *Mus.* fr.13, 3 ; 13, 9 ; PLUT. *De animae procreatione in Timaeo* 1012e). Il semble que ce soit le même personnage désigné comme *magus* par PLINE L'ANCIEN (*HN* 30, 5 *Zaratus*), peut-être d'après Alexandre Polyhistor (I^{er} s. av. J.-C.). On peut également penser qu'Apulée joue sur l'étrangeté sonore du toponyme pour suggérer une formule magique.

serait une étrange aberration de le voir tourner en dérision sa culture native⁵⁶. Mais il existe de bonnes raisons de penser que cette culture est autre et qu'il s'agit en fait de la culture libyque.

Son rapport au punique est, en fait, assez clair. Dans le *Pro se de magia*, il considère qu'il s'agit d'une langue dévalorisée, qui concurrence vainement le latin et entrave ainsi la bonne insertion des Africains dans la modernité de l'Empire romain. En effet, quand il évoque cette langue à propos de son beau-fils, Sicinius Pudens, c'est pour montrer que sa rémanence s'oppose absolument à une stratégie de romanisation par l'école :

Apol. 98, 6 cum a nobis regetur, ad magistros itabat

« il allait à l'école [i.e. romaine], quand nous avons son éducation en main »

Apol. 98, 8 loquitur numquam nisi Punice, et si quid adhuc a matre graecissat ; enim Latine loqui neque uult neque potest.

« il pratique presque toujours le punique, avec, parfois, quelques expressions de grec héritées de sa mère ; en effet, le latin, il ne veut ni ne peut le parler. »

Ces passages ont été fréquemment commentés, mais ils ont toujours été interprétés, de la part d'Apulée, soit comme une posture rhétorique opportuniste, uniquement destinée à discréditer ses adversaires, soit comme une preuve de sa romanisation totale impliquant un oubli de la langue vernaculaire. Aucune de ces deux idées ne me semble valide. Je crois plutôt que le dédain du punique que manifeste Apulée s'explique à la fois par son origine régionale et par une stratégie familiale de romanisation.

La colonie de Madaure se trouvait sur le territoire de la tribu libyque des Musulames, qui a soutenu Jugurtha et a été aussi impliquée dans la révolte de Tacfarinas. Múrcia (2010, 1, p. 26), évoquant Apulée, parle à son égard d'un « milieu complètement amazigh [i.e. libyque] »⁵⁷, comme c'est d'ailleurs le cas

⁵⁶ CHAMPLIN 1980, p.16 ; HUNINK 1997, 2, p. 23 : « It should be remembered that Apuleius' native language was probably Punic, and that his great mastery of Latin is an achievement in itself » (aucune justification n'est apportée en note) ; même idée chez HARRISON 2000, p. 2 : « Punic culture and language remained strong in the area of Madauros as in other parts of Roman North Africa. It is probable that Apuleius spoke Punic as his first vernacular language, like others of similar origin » ; HILTON (in HARRISON, HILTON, HUNINK 2001, p. 126 ; cf. AUG. *Ep.* 102, 32 ; *ciu.* 8, 14, 2) ; FINKELPEARL 2009, p. 33 ; NICOLINI 2011, p. 31 ; GRAVERINI 2013, p. 165, n. 1. *Contra* ADAMS 2007, p. 570 : « There also seems little point in speculating whether literary figures such as Apuleius and Fronto were native speakers of Punic. There is no evidence on the matter, and the influences on the Latin of such writers were purely Greco-Roman. » Comme on le voit, l'argument d'ADAMS est purement méthodologique, mais il reconnaît ailleurs la présence du libyque (2007, p. 521 : « there was at least one other vernacular language, usually called 'Libyan', which was probably the precursor of Berber »).

⁵⁷ Sur l'origine amazigh d'Apulée, voir MÉTHY 1983, p. 41, CÈBE 1989, p. 820 ou BRADLEY 2012, p. 145-146.

pour Augustin, né à Thagaste, un municpe situé à 40 km de Madaure. Il est clair que le parcours fulgurant d'Apulée dans le système scolaire romain n'aurait pas été possible si sa famille s'était réellement sentie attachée à la culture punique qui était pratiquée par les élites numides du temps de la grandeur de Carthage. La stratégie familiale semble, au contraire, en cohérence avec son temps, l'avoir poussé à se romaniser par les études⁵⁸. Compte tenu de son statut de duumvir dans une colonie relativement éloignée de la sphère d'influence de Carthage, son père devait vraisemblablement pratiquer deux langues, le libyque, langue de communication indispensable pour un propriétaire terrien⁵⁹, et le latin parlé à un niveau déjà honorable, comme l'implique un statut éminent dans une colonie⁶⁰.

Mais, alors, comment documenter le lien qu'Apulée a entretenu avec la culture libyque, et même avec la langue libyque, alors qu'il semble pleinement intégré dans la latinité ?

Comme L. Nicolini (2011, p. 31-34) l'a bien remarqué, la virtuosité langagière d'Apulée, son « attention peu naturelle à la langue », sa propension à jouer avec les mots s'expliquent assez bien par son enracinement dans une langue première, native, et par les efforts déployés pour s'approprier le latin⁶¹. Comme tous les sophistes qui sont issus de provinces excentrées, et, parfois, de cultures « barbares » (ni grecques ni italiennes)⁶², Apulée est hanté par le danger des *uitia in dicendo* (Quint. *IO* 1, 5, 17), des erreurs de prononciation. Dans un passage bien connu des *Florides* (9, 7), il vante son ὀρθοέπεια (Quint. *IO* 1, 5, 33), sa prononciation parfaite du latin. Ce passage est potentiellement pertinent pour comprendre l'africanité cachée du sophiste, mais ses résonances africaines n'ont pas été suffisamment relevées, d'autant que le texte paraît banalement grammatical⁶³. Or, c'est justement cette obsession grammaticale qui est

⁵⁸ Les élites libyques sont plurilingues et s'approprient les langues méditerranéennes en fonction des rapports de force géopolitiques. Cf. FENTRESS 2006, p. 10 : « This bi- and trilingual culture is characteristic of Berber elites in all periods, who moved ably between the hegemonic culture and their own. » Sur les espérances formées par le père d'Apulée pour son fils, cf. BRADLEY 2012, p. 144.

⁵⁹ CHAKER 1980-1981, p. 145 : « Une réelle diffusion [du punique] en zone rurale aurait laissé des traces plus sérieuses dans les dialectes berbères et arabes actuels. »

⁶⁰ *Contra* NICOLINI 2011, p. 33-34, pour qui le père d'Apulée maîtrisait le latin et « sa langue première » (punique).

⁶¹ Travail signalé dans GRAVERINI 2012, p. 65, n. 1.

⁶² Voir, par exemple, le purisme de Favorinus d'Arles ou Lucien de Samosate dans SWAIN 1995, p. 44-49.

⁶³ Voir LEE 2005, p. 102-103, qui rappelle la définition du barbarisme en grammaire latine (*Ad Her.* 4, 17) ; HARRISON 2000, p. 107 : « The stress on correct Latinity reflects the contemporary concern with correct style in writers like Fronto and Gellius and matches the promotion of correct Attic in the contemporary Greek Second Sophistic, but the critical terms used by Apuleius here (*soloecismus*, *barbarus*, and *vitiosus*) go back to traditional stylistic criticism of the first century BC and before ».

proprement africaine, comme le montre encore l'exemple d'Augustin de Thagaste au IV^{ème} siècle, lequel retrouve dans sa mère, Monnica, l'âme de la grammaire latine⁶⁴.

Flor. 9, 7 Quis enim uestrum mihi unum soloecismum ignouerit ? quis uel unam syllabam barbaram pronuntiatam donauerit ? quis incondita et uitiosa uerba temere quasi delirantibus oborientia permiserit blaterare ? quae tamen aliis facile et sane meritissimo ignoscitis.

« (a) Qui de vous, en effet, me pardonnerait une seule faute de construction ? (b) qui me passerait ne serait-ce qu'une syllabe prononcée de façon barbare ? (c) qui tolérerait que je baragouine impudemment des mots dénués de sens, inadéquats, pareils à ceux qui s'échappent de la bouche des délirants ? (d) Toutes choses que, cependant, vous pardonnez aux autres, facilement et très légitimement. »

Pour la clarté du commentaire, je renvoie aux segments du passage en utilisant des lettres minuscules.

a) Apulée se prétend exempt de tout solécisme, c'est-à-dire de toute faute de construction⁶⁵. Augustin, pour sa part, est plus nuancé et confesse en faire parfois, ce qui n'est pas si grave, dit-il, puisqu'il y en a même chez Cicéron⁶⁶.

b) Sa deuxième assertion concerne le *sonus*, c'est-à-dire la phonétique. Elle concerne apparemment le domaine des *uitia in dicendo*, des barbarismes dans la prononciation. Mais la formulation d'Apulée est frappante: il n'utilise pas le terme grammatical *barbarismus* qui fait pendant à *soloecismus*, mais parle de « syllabe prononcée de façon barbare ». On peut y voir un simple souci de variation stylistique, car l'adverbe, assez rare (Münscher in *TLL*, s.u. *barbarus* : « mirae raritatis »), est employé avec le sens « de manière fautive, agrammaticale » chez Cicéron (*Tusc.* 2, 12). Aulu-Gelle (*NA* 16, 6, 3) le couple (le glose ?) avec *inscite* (« à la manière d'un ignorant »). Cependant, Apulée l'utilise ailleurs dans les *Florides* avec un sens plutôt éthique (*Flor.* 3, 13 ; 7, 27) comme Quintilien (*IO* 1, 5, 9 *barbare locutus existimatur* ; 1, 6, 15 *exclamasse barbaram*). Il est donc possible que *barbare* signifie ici « grossièrement, à la manière d'un barbare ». J. Hilton (in Harrison, Hilton, Hunink 2001, p. 147) traduit par « ignorantly », La Rocca (2005, p. 93) par « in modo barbaro ». Cet attention puriste au *sonus* de la

⁶⁴ AUG. *Ord.* 2, 17, 45 *ita grammaticae pene diuinam uim naturamque cognoscis, ut eius animam tenuisse, corpus reliquisse disertis uidearis*. Je dois ce rapprochement éclairant d'AUGUSTIN et de *Flor.* 9, 7 à NICOLINI 2011, p. 34, n. 64. Contrairement à Apulée, Augustin reconnaît que sa prononciation latine n'est pas parfaite : parfois ce sont les Italiens qui lui en remontrent, parfois les rôles sont inversés : *adhuc in multis uerborum sonis Itali exagitant et a me uicissim, quod ad ipsum sonum attinet, reprehenduntur*.

⁶⁵ QUINT., *IO* 1, 5, 34-54 ; avec AX 2011, p. 157-158 pour la notion de solécisme.

⁶⁶ AUG. *Ord.* 2, 17, 45 : *Soloecismos autem quos dicimus, fortasse quisque doctus diligenter attendens in oratione mea reperiet ; non enim defuit qui mihi nonnulla huiusmodi uitia ipsum Ciceronem fecisse peritissime persuaserit*.

syllabe fait évidemment penser, par antithèse, au cas de Sicinius Æmilianus qui commet deux fautes de prononciation dans le mot *Zarat*, transformant le /z/ en /dz/ ou /zd/, et plaçant un /t^h/ en fin de mot, ce qui est un usage ridicule et proprement «barbare» du phonème attique. Si l'on élargit la recherche, on peut aussi citer le cas de l'empereur Septime Sévère, originaire de Lepcis Magna, dont on rapporte qu'il avait un accent africain prononcé⁶⁷. Des grammairiens indiquent que les Africains commettent des labdacismes, exagérant la prononciation du /l/⁶⁸.

c/ Après la phonétique, Apulée aborde l'aspect lexical à l'aide de termes assez courants en grammaire : *incondita et uitiosa uerba*. L'adjectif *incondita* n'est pas si facile à traduire : Vallette (« mots sans suite ») et La Rocca (« parole scomposte ») penchent vers l'idée d'un discours décousu, influencés qu'ils sont par le mot *delirantibus*. Le sens serait alors plus rhétorique que grammatical. Il me semble plutôt qu'il vaut mieux s'en tenir à une lecture plus strictement grammaticale de cette séquence en raison du contexte. Hilton traduit cet adjectif par « wild », interprétation préférable, même si je pense qu'*incondita* a sans doute un sens plus technique, qui se ramène *in fine* à l'idée de « sauvagerie », mais avec une touche de pédanterie supplémentaire. Plus explicitement encore, je crois qu'Apulée veut évoquer par là les emprunts lexicaux « sauvages » aux langues africaines (cf. *infra* Quint. *IO* 1, 5, 8) que les orateurs carthaginois (voir d) pouvaient pratiquer. Bien qu'il semble topique d'associer l'adjectif *inconditus* à la folie, comme le montre un commentaire de Servius⁶⁹, cela ne signifie pas que le terme renvoie nécessairement à la composition de l'énoncé. La folie peut aussi se manifester par l'insertion de termes littéralement insensés. Le deuxième adjectif *uitiosa* se rapporte, selon moi, à un usage inadéquat du lexique, c'est-à-dire à une mauvaise maîtrise du champ sémantique des mots latins. Quant au groupe verbal *temere blaterare*, il dépasse la stricte description grammaticale : ce sont des termes polémiques assez violents, qui renforcent la comparaison stigmatisante *quasi oborientia delirantibus*. L'adverbe *temere*, pris isolément, fait écho à l'idée de barbarie, évoquée en b ; en effet on a vu plus haut que l'*insolentia* est un trait que des auteurs comme Cicéron ou Quintilien peuvent relier à un comportement barbare. Le verbe *blaterare* lui-même est pris dans le sens animalisant, plutôt que dans le sens éthique qui le renvoie à la tradition de la morale philosophique (Plut.,

⁶⁷ H. A. 19, 9 *Afrum quiddam usque ad senectutem sonans*.

⁶⁸ POMPEIUS, *GLK* 5, 287, 2 ; IULIANUS TOLEDANUS, 182, 93 Maestre Yenes. Sur ce type de faute, voir AX 2011, p. 186-187; QUINT. *IO* 1, 5, 32. La question de la sensibilité africaine à la quantité syllabique est plus difficile à appréhender, en raison de la date assez tardive des témoignages : AUGUSTIN, *doctr. chr.* 4, 10, 24; CONSENTIUS, *GLK* 5, 392, 4 ; 12. Cf. FORMARIER 2010 ; AX 2011, p. 189.

⁶⁹ SERVIUS (ad Virg. *Buc.* 2, 4) : *incondita id est incomposita, subito dicta, agrestia ; uel insanientis dicta uerba*.

de garrulitate ; Gell., NA 1, 15)⁷⁰. Il signifie ici « parler sans utiliser un langage structuré, i.e. parler comme un animal ». Je le traduis par « baragouiner ». Le terme est englobant, il synthétise tous les traits grammaticaux développés analytiquement auparavant.

d) Ce passage apparaît dans un discours prononcé dans le théâtre de Carthage, en présence du proconsul Severianus⁷¹. Apulée se compare ici à d'autres orateurs africains (*aliis*). Múrcia a sans doute raison d'y voir un témoignage sur le latin approximatif – ou, du moins, imparfait – de certains orateurs d'origine punique ou libyque⁷². D'après l'auteur, le public carthaginois, impliqué à la fin du passage (*ignoscitis*), ne vient pas l'écouter pour entendre un orateur « africanisant », il veut, tout au contraire, assister à une performance de latinité parfaite. Le témoignage est orienté par l'intérêt du sophiste : il nous renseigne sur l'âpreté de la concurrence qui existait à Carthage plus encore que sur le niveau linguistique ambiant⁷³. L'accusation de *blateratio* / *blateratus* (« bavardage barbarisant », « sabir », « baragouin ») est très violente, car elle dénonce des carences dans la latinité du discours, une compétence normalement élémentaire pour l'orateur, comme en témoigne, entre autres, le livre premier du traité de Quintilien. Cette violence verbale d'Apulée s'explique peut-être par l'amertume qu'aurait pu lui causer le succès rencontré par des concurrents s'exprimant dans un latin plus intelligible, c'est-à-dire plus africanisé que le sien.

Malgré son apparence technique, on peut donc trouver dans ce passage des enseignements sur l'africanité du sophiste. Certes, il construit son propre éthos par opposition à celui des *blaterones* (cf. Gell., NA 1, 15, 19), à savoir ceux qui ne maîtrisent pas les règles de la culture impériale gréco-latine, ceux qui ne sont ni philologues ni philosophes. Et il paraît être parvenu à effacer toutes les traces explicites de sa culture d'origine, si bien que le masque de l'*eruditus utraque lingua* semble résumer intégralement l'identité d'Apulée. Par exemple, dans le chapitre 24 du *Pro se de magia* (cf. *infra*), le sophiste ne reconnaît son origine libyque qu'en termes voilés et ambigus (voir partie 2), ne mentionnant jamais le

⁷⁰ Apulée est le seul auteur latin connu qui utilise plus de deux fois ce verbe, ce qui complique un peu l'interprétation sociolinguistique : « artistique » pour CALLEBAT (1968, p. 513) vs. « colloquial » pour HUNINK (1997, 2, p. 19). Cf. OLD, *Nouveau Gaffiot*, MÜNSCHER in TLL s.u. *blaterare*. À mon avis, LEE (2005, p. 103) insiste justement sur l'usage animalier, même s'il n'est pas attesté ailleurs chez Apulée. En général, l'auteur utilise clairement le verbe avec une valeur éthique (« parler stupidement, parler pour ne rien dire » ; cf. *Met.* 4, 24, 1 ; 8, 26, 5 ; 9, 10, 4 ; 10, 9, 2 ; cf. *Apol.* 3, 7) ; deux occurrences, néanmoins, (*Apol.* 34, 2 ; *Flor.* 9, 7) ne peuvent pas être interprétées ainsi et elles sont accompagnées de termes qui déclinent analytiquement les défauts formels du discours. Il y a de fortes chances qu'Apulée ait préféré ce verbe à son doublon *blatire*, parce qu'il permet d'associer la réprobation éthique à la réprobation esthétique.

⁷¹ VALLETTE 1971, p. 135, n. 1 ; LEE 2005, p. 100.

⁷² MÚRCIA 2010, 2, p. 1167.

⁷³ Voir BRADLEY 2012, p. 142.

nom de sa patrie, au point qu'il a réussi à convaincre, même par delà les siècles, qu'il était seulement un lettré impérial particulièrement talentueux. Toutefois, en dépit de l'apparence paradoxale de cette déduction, on peut aller jusqu'à affirmer que plus Apulée fétichise la latinité, absolutisant ainsi la grammaire, plus il se montre africain, parce qu'il adopte une stratégie d'acculturation typique des élites libyques depuis l'époque punique⁷⁴, imitée par des familles de moindre statut social, comme on l'a vu à propos d'Augustin.

Pour achever de se convaincre du lien caché qui a continué d'unir Apulée à sa culture d'origine, il n'est pas inutile de convoquer deux preuves positives.

Il existe, en effet, un passage du *Pro se de magia*, où le sophiste, toujours sous la pression de ses adversaires, révèle involontairement quelque chose de sa connaissance des langues africaines :

Apol. 41, 5 Aiunt mulierem magicis artibus, marinis illecebris a me petitam eo in tempore, quo me non negabunt in Gaetuliae mediterranis montibus fuisse, ubi pisces per Deucalionis diluua repperientur.

« Ils affirment qu'une femme a été de ma part l'objet d'entreprises magiques, de séductions opérées à l'aide d'animaux marins ; et ils ne nieront pas d'autre part qu'à la même époque j'étais dans l'intérieur des terres, dans les montagnes de Gétulie, où des poissons, on peut en trouver, oui – grâce au déluge de Deucalion. » (trad. Vallette)

Cette seconde mention de la Gétulie (cf. *Apol.* 24, 1) a pour but de présenter l'*alibi* de l'accusé. Au plan géographique, plusieurs options existent, mais il est plus vraisemblable que l'auteur fasse référence à une région relativement proche, située dans l'*Hinterland* de la Tripolitaine⁷⁵. En effet, les habitants situés au delà de la côte de Tripolitaine peuvent être désignés comme Gétules⁷⁶. Il pourrait s'agir, alors, de l'*Adrar n Infusen* (massif des Nefoussa). *A priori*, il n'est pas question de langue. Cependant, ce passage est pertinent du point de vue linguistique, parce qu'une telle expédition dans un lieu peu accessible, quel que soit son objet réel⁷⁷, nécessite des hôtes et des guides locaux avec lesquels il faut communiquer en libyque.

⁷⁴ Voir FENTRESS 2006, p. 9-10.

⁷⁵ BUTLER/OWEN 1914, p. 99 : « There is no evidence as to what mountains these may have been. Possibly the Jebel Aures. » HUNINK 1997, 2, p. 125 : « in the south, in the mountains of Gaetulia. »

⁷⁶ MATTINGLY 1995, p. 39.

⁷⁷ S'agit-il d'un véritable voyage d'étude ? BUTLER/OWEN 1914, p. 100 : « Schwabe (Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.* II. 248), wholly regardless of the sense of the passage, thinks that Apuleius was really looking for fossils ! » ; HUNINK 1997, 2, p. 125, n. 2 : « It remains unclear what Apuleius was actually doing there. According to Gutsfeld 1992, 260, n.79, he had possibly been visiting an estate inherited from his father. This guess is as good as any other. He may just as well have been searching fossils, an older suggestion which is too easily dismissed by B/O. »

La seconde preuve positive que l'on peut évoquer se trouve dans les *Métamorphoses* ; il s'agit du récit de Psyché et Cupidon (*Met.* 4, 28-6, 24)⁷⁸. On retrouve, en effet, en Afrique du Nord une tradition de contes oraux qui ne peut pas dépendre directement de la version latine d'Apulée. Cela suppose que le texte d'Apulée et cette tradition orale descendent de contes oraux appartenant à la culture libyque. Il est d'ailleurs possible d'observer comment le sophiste a fait subir à cette tradition orale un double processus d'*interpretatio* (adaptation culturelle) et d'*amulatio* (réécriture littéraire). Ainsi, le démon sylvestre, capable de prendre la forme d'un oiseau, de la tradition amazighe devient Cupidon, le démon ailé, chez Apulée ; transformation qui permet de donner une couleur gréco-romaine à l'histoire tout en conservant ses traits libyques essentiels.

À la lumière de cette réflexion sur la culture d'Apulée, qui inclut donc la connaissance du libyque, l'usage du toponyme *Zarath* apparaît aussi comme une fulguration où le sophiste nous révèle à son insu une part de ce qu'il cachait opiniâtrement⁷⁹. Ainsi, il est possible de comprendre ce que le sophiste cache derrière son écran de latinité parfaite, ce qui demeure absolument inintelligible pour un public qui ne connaîtrait que les deux langues impériales. Le jeu sur la prononciation de Sicinius Æmilianus repose, en premier lieu, sur une analyse phonétique du contraste entre la prononciation du nom **zarat* dans sa région d'origine (/zarat/) et la version déformée qu'en donne le laboureur de Tripolitaine (/dzarat^h/). Cela implique qu'Apulée ait analysé le *sonus* du toponyme en termes de *uitia in dicendo*. Cette analyse contrastive révèle que Sicinius est incapable d'articuler correctement le phonème consonantique initial /z/ qui est commun au grec attique des lettrés et au libyque de la région natale d'Apulée. De plus, la faute de *sonus* qu'il commet à la fin du mot est également à interpréter comme une faute sur le /t/ libyque. Le laboureur libophénicien a donc déjà une prononciation barbare du point de vue des Africains de Numidie. Pour Apulée, il s'agit d'un *blatero*, d'un hâbleur stupide qui ne maîtrise véritablement aucune langue, qu'elle soit africaine ou impériale. Mais, comme cette dimension de rivalité entre Africains échappe nécessairement à Claudius Maximus, Apulée en élabore une *interpretatio* du point de vue de la culture gréco-latine en présentant la prononciation locale de son adversaire comme une prétention d'atticisme ridicule.

⁷⁸ PLANTADE 2014.

⁷⁹ Fulguration comparable, quoique sur un autre mode, avec l'insertion énigmatique de l'adjectif *Madaurensis* au cours du texte des *Métamorphoses* (11, 27, 9). Sur ce passage, voir surtout FINKELPEARL 2009, p. 31 et GRAVERINI 2012, p. 186-188.

Conclusion

Je crois avoir montré pourquoi la graphie *Zarath* est préférable à celle qu'a retenue Hunink. Loin d'être fortuite ou neutre, comme le montre l'adjectif *Zarathensem* qui apparaît précédemment dans le texte, elle transcrit la prononciation locale de ce toponyme de Tripolitaine. Par là, Apulée retourne contre l'accusation le trait qui le visait, parce qu'il est très probable qu'on cherchait à l'attacher à son origine barbare en le déclarant natif d'une cité au nom étrange, *Madauros*. La contre-attaque ironique de l'accusé consiste à prêter une intention d'atticisme à Sicinius Æmilianus, le laboureur libophénicien, en insistant, bien entendu, sur son échec lamentable. Le comique linguistique qui enlève sa crédibilité à l'accusateur est fortement inspiré par la tradition grammaticale concernant les *uitia in dicendo* (Quintilien), mais aussi par des précédents littéraires comme Hannon, le petit Carthaginois de Plaute, ou l'Arrius aspirant de Catulle. En utilisant ces allusions savantes, Apulée noue une connivence avec le proconsul chargé de juger l'affaire. Le sophiste africain veut ainsi se poser en modèle de latinité, mais la complexité du raisonnement nécessaire à ce jeu de langage révèle, en fait, ce qu'il s'ingéniait à tenir caché, à savoir le lien qui l'unit à la langue libyque.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS J.N. 2007, *The Regional Diversification of Latin, 200 BC-AD 600*, Cambridge.
- AX W. 2011, *Quintilians Grammatik (Inst. orat. 1, 4-8): Text, Übersetzung und Kommentar*, Berlin-Boston.
- BIVILLE F. 1990, *Les emprunts du grec au latin. Approche phonétique. Tome 1 Introduction et consonantisme*, Louvain-Paris.
- 2010, « Voix étrangères dans la littérature latine », dans *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique*, J. Galego, M.-F. Marein, P. Voisin (éd.), Paris, p. 581-592.
- CHAKER S. 1980-1981, « La situation linguistique dans le Maghreb antique: Le berbère face aux idiomes extérieurs », *Libyca* 28, p. 135-152.
- 1991, « Eléments de prosodie berbère », *EDB* 8, 1991, p. 5-25.

- BRADLEY K. 2012, *Apuleius and the Antonine Rome: Historical Essays*, Toronto.
- CÈBE J.-P. 1989, « Apulée », *Encyclopédie Berbère* 6, p. 820-827.
- CHAMPLIN E. 1980, *Fronto and Antonine Rome*, Cambridge (Mass.).
- DESANGES J. 1998, « Gétules », *Encyclopédie Berbère* 20, p. 3063-3065.
- FENTRESS E. 2006, « Romanizing the Berbers », *Past & Present* 190, p. 3-33.
- FICK N. 1991, « Magie et Religion dans l'Apologie d'Apulée », *Vita Latina* 124, p. 14-31.
- FORMARIER M. 2010, « *Afrae aures de correptione uocalium uel productione non iudicant* (De *Doctrina Christiana*, 4, 10, 24) Les oreilles africaines entendaient-elles les rythmes latins ? », *RAug* 56, p. 229-248.
- FORDYCE C.J. 1961, *Catullus: a Commentary*, Oxford.
- FINKELPEARL E. 2009, « Marsyas the satyr and Apuleius of Madauros », *Ramus* 38, p. 7-42.
- GRAVERINI L. 2012, *Literature and Identity in The Golden Ass of Apuleius*, Columbus.
- GSELL S., JOLY Ch.-A. 1922, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, vol. 2, Alger.
- HARRISON S.J. 2000, *Apuleius : A Latin Sophist*, Oxford.
- HARRISON S., HILTON J., HUNINK V. 2001, *Apuleius: Rhetorical Works*, Oxford.
- HOLTZ L. 1981, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Étude sur l'ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, Paris.
- HUNINK V. 1997, *Apuleius of Madauros, Pro se de magia (Apologia) I-II*, Amsterdam.
- ISAAC B. 2004, *The Invention of Racism in Classical Antiquity*, Princeton.
- KRAHMALKOV C.R. 2001, *A Phoenician-Punic Grammar*, Leiden.
- LA ROCCA A. 2005, *Commento storico ai Florida di Apuleio*, Roma.
- LE BOHEC Y. 2005, *Histoire de l'Afrique romaine. 146 avant J.-C.-439 après J.-C.*, Paris.
- LEE B.T. 2005, *Apuleius' Florida: a Commentary*, Berlin.
- MATTINGLY D.J. 1995, *Tripolitania*, London.
- MÉTHY N. 1983, « Fronton et Apulée : Romains ou Africains? », *RCCM* 25, p. 37-47.

- MILLAR F. 1968, « Local Cultures in the Roman Empire: Libyan, Punic and Latin in Roman Africa » *JRS* 58, p. 126-134.
- MORESCHINI C. 1990, *La Magia*, Milano.
- NICOLINI L. 2011, Ad (l)usum lectoris. *Etimologia e giochi di parole in Apuleio*, Bologna.
- MÚRCIA SÀNCHEZ C. 2010, *La llengua amaziga a l'antiguitat a partir de les fonts gregues i llatines*, Thèse de doctorat, Universitat de Barcelona, consultée le 17 mars 2012, <http://www.tdx.cat/handle/10803/1724>.
- 2011, « Que sait-on sur la langue des Maures ? », dans *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, C. Ruiz Darasse et E.R. Luján (éd.), Madrid, p. 103-126.
- PAUL G.M. 1984, *A Historical commentary on Sallust's Bellum Jugurthinum*, Liverpool.
- PELLEGRIN A. 1949, *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie. Étymologie, signification*, Tunis.
- PLANTADE E. et N. 2014, « Libya Psyche : Apuleius and the Berber Folktales », in *Apuleius and Africa*, B.T. Lee, E. Finkelpearl, L. Graverini (eds.), à paraître.
- ROCHETTE B. 1995, « Grecs et Latins face aux langues étrangères. Contribution à l'étude de la diversité linguistique dans l'antiquité classique », *RbPH* 73, p. 5-16.
- SZNYCER M. 1967, *Les passages puniques en transcription latine dans le "Poenulus" de Plaute*, Paris.
- SWAIN S. 1995, *Hellenism and Empire*, Oxford.
- THOMSON D.F.S. 1997, *Catullus*, Toronto.
- VALLETTE P. 1971, *Apulée, Apologie, Florides*, Paris, Belles Lettres.